

### Fruitiers à pépins

#### Ce qu'il faut retenir

**Anthonome du poirier** : Emergence des adultes en cours sur l'ensemble de la région. Le risque augmente en Indre et Loire.

**Carpocapses des pommes et des poires** : Le vol se termine. Le risque vis-à-vis des éclosions reste présent.

**Tavelure et maladies de conservation** : Le risque de contamination se maintient en présence d'épisodes pluvieux.

#### Semaine 38

Parcelles de référence observées

Pommiers : 2 parcelles

Poiriers : 6 dont 3 parcelles en production biologique

Départements : Indre et Loire, Loiret

Nos partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration des BSV Arboriculture région Centre - Val de Loire sont les suivantes :

La FREDON Centre – Val de Loire, le COVETA, la Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, les Fruits du Loir, la Reinette Fruitière, Arbo Loire Service, le groupe ORIUS, la Société Pomologique du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

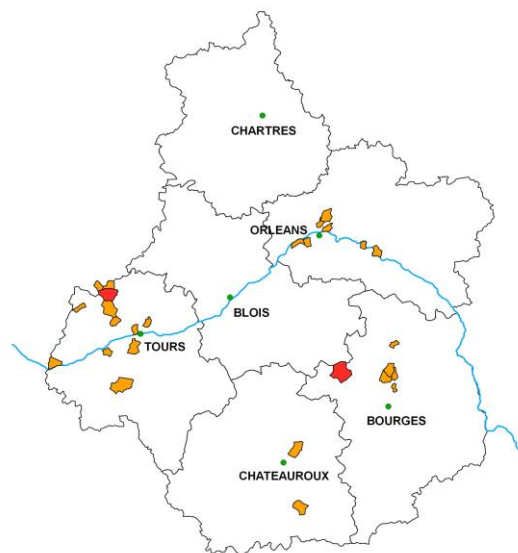
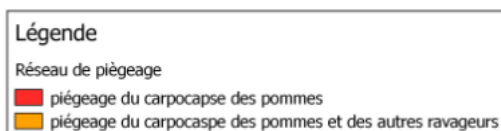
### Fruits à pépins

#### Répartition du réseau de piégeage

La carte ci-jointe présente la répartition régionale du réseau de piégeage carpocapses et tordeuses.

Les pièges sont implantés dans des vergers en production (professionnels ou amateurs) et sont relevés au moins une fois par semaine par les producteurs ou les jardiniers amateurs.

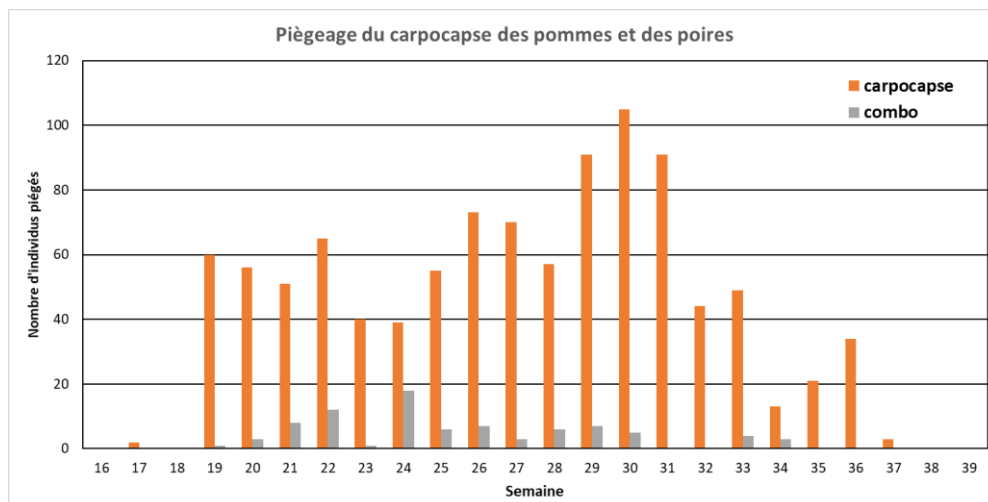
#### Réseau de piégeage du BSV Arboriculture en région Centre Val de Loire



#### Carpocapse des pommes et poires (*Grapholita pomonella*)

Cycle biologique du carpocapse des pommes et poires (cf. BSV n°17 du 04/05/2018)

#### Etat général



Aucun papillon de carpocapses n'a été signalé cette semaine (du 13 au 19/09).

Actuellement, en tenant compte des températures moyennes de ces derniers jours, ont lieu les éclosions des œufs déposés en semaine 36.

### Prévision

Le vol de carpocapse se termine mais de jeunes chenilles, issues des œufs déposés début septembre, peuvent encore être présentes. Par conséquent, pour les variétés tardives :

- Le **risque vis-à-vis des pontes** est **nul** sur l'ensemble de la région.
- Le **risque vis-à-vis des éclosions** est **modéré** dans les prochains jours.

**Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours restent favorables aux éclosions.**

*A surveiller en parcelles récoltées tardivement*



### Contrôle des populations

Les contrôles visuels des dégâts sont un moyen d'estimer les risques. Ils doivent se faire à intervalles réguliers sur un échantillonnage représentatif (500 fruits répartis sur 25 arbres). Ce comptage permet de vérifier l'efficacité de la protection mise en œuvre. Le seuil indicatif de risque retenu est de 1 à 2 % de fruits atteints à la récolte.

### Mesures prophylactiques et luttés alternatives

- La pose de bandes de carton ondulé permet d'évaluer l'importance des populations pour l'année suivante et d'éliminer une partie des larves hivernantes réfugiées dans les bandes.
  - Les **bandes de carton ondulé** sont attachées autour du tronc, à une trentaine de centimètre du sol, de **mi-juin à début juillet** (au cours des éclosions des chenilles de 1<sup>ère</sup> génération).
  - Elles sont fabriquées dans des cartons à alvéoles suffisamment larges pour constituer un refuge pour les chenilles.
  - Elles seront retirées et brûlées en début d'hiver.

On positionne assez tôt ces bandes pièges car seule une partie des chenilles de carpocapses issue de la 1<sup>ère</sup> génération va se nymphoser pour donner des papillons de 2<sup>ème</sup> génération. Une part non négligeable des chenilles de 1<sup>ère</sup> génération va donc commencer sa diapause hivernale et ne pas donner de papillon de 2<sup>ème</sup> génération. Si les bandes cartonnées sont déjà en place, ces chenilles diapausantes vont se réfugier dans les alvéoles de carton durant l'été.

- Oiseaux et chauves-souris sont des prédateurs naturels du carpocapse, **installer des nichoirs** afin de favoriser leur présence.



**Bande piège cartonnée**  
pour piégeage de chenilles  
de carpocapses  
Photo : FREDON CVL- MP  
Dufresne



## Tavelure (*Venturia inaequalis*)

### Etat général

La situation reste globalement saine dans les parcelles du réseau. Toutefois, quelques parcelles présentent des repiquages secondaires sur feuilles et fruits. Même si les dégâts sur fruits sont globalement peu nombreux lors de la récolte, les risques d'apparition tardive de tavelure de conservation persistent. Ces taches peuvent se former sur les fruits au cours de la conservation.

### Estimation de l'inoculum d'automne

Il est important, pour mieux connaître l'état du verger **en fin de saison**, de réaliser une évaluation de l'inoculum d'automne fin septembre - début octobre. L'estimation de cet inoculum d'automne, c'est-à-dire l'estimation de la quantité d'ascospores potentiellement disponible au printemps, vous permettra d'ajuster

au mieux la lutte anti-tavelure au cours de l'année prochaine. Ces observations, réalisées au cours de l'automne, permettent de repérer les situations les plus préoccupantes.

### Méthodologie

Ces observations seront réalisées de préférence sur les pousses de la variété la plus sensible de la parcelle et, au minimum dans la parcelle la plus exposée. Les feuilles, situées de préférence dans le tiers supérieur des arbres, sont examinées sur les deux faces.

Sur 100 pousses de l'année, à raison de 2 pousses par arbre, recherchez les taches de tavelure sur les deux faces des feuilles en les comptabilisant sur un tableau tel que celui-ci :

|                                   |              | Nombre de pousses |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|
| Pousses sans tavelure             | <b>S</b>     |                   |
| Pousses faiblement tavelées       | <b>F</b>     |                   |
| Pousses intensément tavelées      | <b>I</b>     |                   |
| <b>Somme des pousses tavelées</b> | <b>F + I</b> |                   |

Catégorie S : pousse sans tache

Catégorie F : pousse faiblement tavelée si les taches sont isolées sur la pousse observée

Catégorie I : pousse intensément tavelée si les taches sont nombreuses et convergentes

La détermination du niveau d'inoculum se fait ainsi :

| Somme des pousses tavelées F + I | Moins de 20            | Egale ou supérieure à 20 |
|----------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Nombre de F > nombre de I        | <b>Inoculum Faible</b> | <b>Inoculum Moyen</b>    |
| Nombre de I > nombre de F        | <b>Inoculum Moyen</b>  | <b>Inoculum Fort</b>     |

### Mesures prophylactiques : Elimination des feuilles après leur chute

Des études réalisées par les chercheurs de l'INRA (Institut Nationale de Recherche Agronomique) ont montré l'efficacité du **broyage des feuilles du verger après leur chute**. Par **ce broyage des feuilles**, on élimine une partie des formes de conservation hivernale de la tavelure (périthèces). On abaisse ainsi le niveau d'inoculum d'automne. De plus, le broyage favorise la décomposition des feuilles.

Les modalités de broyage sont les suivantes :

- Regrouper le plus de feuilles possible au milieu du rang. Veiller à bien nettoyer les points d'attachements des filets paragrêles en bout de rang.
- Broyer les feuilles le plus finement possible (si besoin, diminuer la vitesse d'avancement). Il est préférable d'agir par temps sec, après un gel pour une meilleure efficacité.

L'intervention doit être faite rapidement après la chute des feuilles, pour optimiser la décomposition dès le début de l'hiver.

*Il faut veiller avant le broyage à éliminer les bois de taille cancrés !*

### Maladies de l'épiderme et de conservation

Descriptions dans le BSV Arboriculture n°32 du 27/07/2017

En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. Les variétés à récolte tardive sont naturellement plus exposées aux pluies d'automne qui véhiculent les spores de maladies de conservation. Le risque **tavelure** doit également être pris en compte pour la conservation dans les parcelles où des taches sont observées.

Concernant le **chancre à nectria**, les plaies provoquées par la cueillette des pommes sont nombreuses et sont autant de portes d'entrées pour les spores du champignon responsable du chancre. **Les risques persistent en période pluvieuse, sur parcelle contaminée.**

### Mesures prophylactiques

- Eliminer les chancres sur le bois ainsi que les fruits momifiés.
- Eviter les chocs sur les fruits.
- Ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol.
- Eviter de cueillir sous la pluie.
- Ne pas laisser les pallox sur des sols boueux.



## Poirier

### Anthonyme d'hiver du Poirier (*Anthonomus pyri*)

Description dans le BSV Arboriculture n°33 du 06/09/2018

#### Etat général

Dans quelques parcelles du Loiret et d'Indre et Loire, nous avons observé la présence de dégâts notables au printemps dont les effets peuvent se cumuler avec une alternance de la floraison des poiriers.

#### Situation du cycle biologique

Des observations (basées sur 100x3 frappages) ont été réalisées cette semaine dans 4 parcelles d'Indre et Loire et du Loiret ayant présenté des dégâts d'anthonomes du poirier au printemps 2018. **Les premiers adultes ont été observés dans une des 3 parcelles du Loiret** (St Hilaire St Mesmin). On retrouve des adultes dans le site suivi en Indre et Loire (la Chapelle aux Naux).

Les émergences d'adultes d'anthonomes sont maintenant en cours sur l'ensemble de la région. Suite à leur émergence, les adultes s'alimentent pendant 5 à 10 jours avant de s'accoupler. La ponte commence en général 5 jours après la fécondation : elle débute ainsi en moyenne 12 à 15 jours après l'apparition des charançons (d'après « les ennemis animaux des plantes cultivées et des forêts » tome 2, L. Bonnemaison).

#### Prévision et évaluation des risques

Le risque de ponte devient **élevé** en Indre et Loire, dans les parcelles fortement attaquées au printemps dernier. Le risque reste **faible** dans les secteurs moins précoces tels que le Loiret, les émergences ne faisant que commencer.

**Surveiller les parcelles à risque** : il est important de maintenir les observations par battages de rameaux (100x3 coups - de préférence en matinée, période de la journée où ils s'alimentent).



Anthonyme d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)  
Photo : FREDON CVL - M Chariot

### **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

#### **Etat général**

La situation reste saine dans la majorité des vergers de référence.

**A surveiller : les populations de psylles peuvent augmenter en fin de saison.**

### **Tigre du poirier (*Stephanitis pyri*)**

#### **Etat général**

Ce ravageur secondaire provoque sur les feuilles de poiriers mais aussi parfois de pommiers une coloration blanc-gris sur la face supérieure, suite aux piqûres des larves et des adultes. L'épiderme de la face inférieure est pour sa part maculé de miellat de couleur orangée et d'excréments noirs.



#### **Tigre du poirier**

A gauche : décoloration du feuillage en face supérieure (ponctuations blanches)

En haut à droite : Excréments noirs sur la face inférieure

En bas à droite : tigre du poirier adulte

Photos : FREDON CVL – MP Dufresne



Ces symptômes sont observés par foyer dans quelques parcelles en conduite biologique, de poiriers (St Hilaire St Mesmin, la Chapelle aux Naux) mais aussi de pommiers (St Paternie Racan, la Chapelle aux Naux, St Hilaire St Mesmin).

#### **Prévision**

Ce ravageur a trouvé des conditions très favorables à son développement cet été. Avec le rafraichissement des températures, les populations de tigres du poirier vont réduire.

**Prochain Bulletin – flash anthonome - le jeudi 4/10/2018**